

au lycée travailler autrement en français

Hélène BOURDEL :

Professeur de français en lycée, j'ai longtemps considéré que la Pédagogie Freinet était réservée à l'école primaire. Mais on ne sort pas indemne de la fréquentation des «instits Freinet» ...

Peu à peu, il m'est devenu insupportable de «verser» des connaissances à des élèves passifs. La littérature, c'est passionnant, la poésie, c'est passionnant, le théâtre, c'est passionnant, l'argumentation, c'est passionnant ; ça renverse des montagnes (voir le XVIII^e siècle). Pas pour les élèves. Ça les ennuie.

Les élèves sont passifs, et de façon générale, ce n'est pas bon pour eux de s'y habituer (du point de vue éthique, politique, humain...)

La démarche générale de notre enseignement est trop individuelle et ne les conduit pas à la capacité de construction commune.

J'ai donc essayé de trouver des méthodes de travail qui mettent en jeu l'expérimentation, la découverte, l'autonomie.

Mes objectifs généraux ne changent pas :

- découverte de la littérature surtout française
- découverte de l'analyse fine des textes
- formation de la capacité à construire une réflexion écrite
- se démarquer de l'actuelle tendance «méthodolâtrique» du référentiel : les techniques et les méthodes ne sont que des outils pour la compréhension .

J'en rajoute un :

- développer l'autonomie dans la découverte de la littérature et de l'expression française.

D plus, je privilégie l'échange et le travail de groupes.

Voici quelques outils que j'ai mis au point en classe de Seconde. Je précise que je travaille en Seconde STI (industrielle) : un public de garçons peu portés sur la littérature, souvent faibles. Aucun de ces outils n'a été testé avec plus de vingt élèves. On peut imaginer des adaptations ou des transpositions pour d'autres situations (classes plus nombreuses, Première ou même Terminale).

Pour aborder les textes argumentatifs

Principe : Avant toute étude d'un texte littéraire de type argumentatif, les élèves doivent s'interroger personnellement sur le thème. Ce n'est qu'après qu'on abordera le texte.

Deux propositions :

1.
Le «Tour de table» ou «Question à tous»

Poser une question concrète ; chacun y répond à son tour. Le professeur donne aussi sa réponse. Aucun

retour individuel. Le professeur peut, à la fin, faire une synthèse rapide. Parfois, une question se pose d'elle-même, un bref débat s'ensuivra.

Exemple 1 :

Avant le texte connu de **Montaigne** sur ses voyages.

Question 1 : *Quel est le plus grand voyage que vous avez fait, par quel moyen et combien de temps a-t-il duré ?*

(éventuellement :

Question 2 : *Quel est le voyage que vous rêvez de faire, et par quel moyen ?*

Question 3 : *Quel a été le moment le plus difficile pour vous dans un voyage ?*

Un bref échange s'ensuit facilement. Présenter alors brièvement Montaigne, son époque, ses voyages : un voyageur comme nous. On étudie alors le texte à partir des comparaisons entre nous et Montaigne, c'est à dire en commençant par le fond (au rebours des habitudes) et en acceptant une étude désordonnée. On organise ensuite la «lecture méthodique» (organisations, moyens de l'écriture, etc)

Exemple 2 :

(testé en classe de BTS industriel)

Pour introduire un texte ou groupement sur la fête :

Question : *Quelle est la dernière fête à laquelle vous avez participé ?* (moment, cause, lieu, participants)
ou : ... *la plus belle fête* (mêmes questions)
et/ou : ... *la fête que vous attendez le plus.*

Exemple 3 :

(testé en classe de BTS industriel)

Pour introduire un texte ou un groupement sur la violence.

Question : *Quel est le dernier acte de violence auquel vous avez assisté ?*

(Une fois, une conclusion s'est imposée d'elle-même : il y avait toujours l'alcool et/ou la voiture dans les anecdotes rapportées. Une autre fois : tous les agresseurs étaient arabes... C'est autrement plus difficile à gérer.)

2. L'«Entretien rapide»

Avant l'étude du texte, les élèves ont dix minutes pour parler du thème avec leur voisin. Puis ils peuvent rapidement dire à toute la classe le point le plus important de cet entretien rapide. Plutôt qu'un débat, c'est une évocation de quelques points de vue. Le professeur essaie de les reformuler de façon plus abstraite.

Exemple :

Avant d'étudier le texte sur l'amitié de Montaigne : dix minutes pour parler de l'amitié.

Puis on lit le texte, et on compare.

Intérêt :

- Mettre l'auteur sur le même plan que nous. Plus proche, il est mieux écouté.

- Démarrer au plus près de soi-même, pour s'en éloigner ensuite.

- Éviter la «schizophrénie» de l'élève qui commente un texte, parfois bien, et ne fait aucun lien avec lui-même (il y a des racistes qui expliquent très bien Voltaire), ou qui reste muet devant un texte qui parle, au fond, de lui. (Vu : des élèves n'avaient rien à dire sur ... le bonheur. C'était à partir d'un texte de Gide. Le texte «faisait écran»...)

Le même principe est applicable aux textes non argumentatifs à thème fort.

Le «Concours d'orthographe»

Il s'agit d'un concours de correction de fautes. Les élèves sont invités à relever des fautes autour d'eux : journaux, affiches, inscriptions publiques, tracts, graffitis même...

Chaque semaine, on fait le point des corrections ainsi relevées et on affiche dans la salle la «faute de la semaine», référencée, avec le nom du correcteur gagnant.

Cette démarche vise à mettre les élèves en position active : ce sont eux qui cherchent et corrigent, mettant en jeu leurs connaissances et leur sens de l'observation. Cela les valorise, d'une part, et de l'autre combat leur passivité vis-à-vis de leurs propres fautes qu'ils peuvent plus naturellement chercher et corriger ensuite.

Ils peuvent aussi corriger celles du professeur, ce qui, sur une année scolaire entière, ne manque pas d'arriver : juste retour des choses !

Le «Comité de lecture»

[Dans une maison d'édition, le Comité de lecture est chargé de lire les manuscrits reçus. Lorsqu'il se réunit, chacun donne son avis sur chaque oeuvre ; on discute et on choisit d'éditer - ou de ne pas éditer.]

Cette structure est utilisée en classe pour amener les élèves à lire et à donner un avis personnel sur les textes, sans explication de texte préalable.

Procédure :

Le professeur donne à l'avance une liste de cinq à huit textes à lire : textes brefs, différents les uns des autres (époques diverses, styles variés, etc.) mais réunis par un point commun (un thème par exemple : l'amour et la nature, la fuite du temps, etc ; ou alors : genre commun, etc.)

La consigne est simple : «lire et émettre un jugement motivé sur chacun des textes». On peut demander qu'il soit écrit ou du moins noté.

Lorsque le Comité de lecture se réunit, autour d'une grande table (prévoir le déménagement...), il aborde chaque texte l'un après l'autre : chaque élève donne à son tour son avis sur le mode «j'ai aimé ce texte parce que...» ou «je n'ai pas aimé ce texte parce que...». Le tour de table achevé, le groupe peut discuter si besoin est. On termine par un vote : qui a plutôt aimé/plutôt pas aimé le texte, (qui l'éditerait ou non).

On peut fonctionner ainsi jusqu'à quatorze ou quinze élèves ; au-delà, on peut faire parler un élève sur deux, en alternance à chaque texte. Mais tout le monde vote.

Lorsque le tour des textes est terminé, on procède à un choix du texte préféré.

Objectif :

L'intérêt de cette procédure simple réside dans sa subjectivité. L'enseignement du français en

lycée cherche à expliquer, analyser, justifier une qualité objective. On demande rarement un avis subjectif à l'élève. Ici, chacun est simplement invité à justifier son opinion, à l'écouter, à s'interroger dessus et à la présenter. Les élèves ont le droit de détester de grandes oeuvres reconnues, de ne pas aimer la même chose que le professeur ou leurs camarades... à condition de tenter une justification : tout avis, toute opinion est à étayer.

Usage et suites :

On peut, dans les séances suivantes étudier alors de près un, plusieurs ou tous les textes. On utilisera alors les remarques faites spontanément par les élèves pendant le Comité de lecture.

En fait, la plupart des axes forts d'un texte sont fréquemment abordés dans le tour de table, plus ou moins fragmentairement.

Le «Dossier Littéraire»

Ce travail prend la place d'un devoir. Il est donné longtemps à l'avance (six semaines). Il a été proposé à la fin du premier trimestre et/ou début du second trimestre en classe de Seconde. Les élèves doivent être largement initiés à la recherche au CDI : manuels, outils divers et oeuvres.

Le Dossier Littéraire est réalisé par groupes de deux à quatre élèves (le fixer très précisément au départ).

Consignes :

Constituer un dossier thématique comprenant cinq ou six textes littéraires d'auteurs et d'époques différentes, reliés par un thème commun.

Chaque texte sera précédé d'une introduction de six à douze lignes présentant l'auteur, l'époque et la situation du texte ; il sera suivi d'une conclusion de même longueur portant sur l'intérêt du texte choisi.

L'ensemble sera précédé d'une introduction générale d'une demi-page à une page et suivi d'une conclusion générale portant sur le thème, et de même longueur. On prévoira des illustrations.

Le tout sera présenté de façon impeccable sous forme de livret. La couverture portera le titre, la page de garde le nom des auteurs, la première page l'introduction, etc... en séparant les différents éléments.

Quelques idées de thèmes : la nuit, le printemps, la mort, l'amitié, la terre, l'école, l'amour, la guerre, le cheval, etc...

Il faut prévoir plusieurs moments pour parler du dossier et répondre aux questions des élèves, surtout sur le choix du thème : pas trop vaste.

Le plus difficile, c'est la première fois ; on photocopiera les bons dossiers pour les garder et les montrer les années suivantes à titre d'exemples, ce qui éclaircit la compréhension des élèves.

Le dossier est noté : le respect intégral des consignes et une bonne orthographe assurent la note 10. On «monte» très largement au-dessus dès qu'il y a une qualité particulière (finesse, originalité, caractère complet, bon choix des textes, des illustrations, etc...)

On peut aussi combiner avec un cours «d'informatique» pour la mise en forme. Il y aura alors deux notes (par les deux professeurs) une en français et une en informatique, pour la qualité technique. En ce cas, on sera vigilant : certains élèves utilisent bien trop des notices littéraires prélevées directement sur CDRom... On peut l'empêcher en demandant à jeter un coup d'oeil aux brouillons avant de donner un «bon à tirer»

Intérêt pédagogique :

- Travail de groupe.
- Travail de recherches avec de nombreuses lectures
- Autonomie dans le choix du sujet et des textes : les élèves étudient ce qu'ils aiment.
- Approche de l'iconographie : on peut faire le lien avec l'art, rapprocher textes et images.
- Travail de rédaction.

Ainsi, ce travail procure des satisfactions à l'élève et au professeur. C'est agréable à lire et il n'y a normalement pas de mauvais dossier. L'étude et la réflexion littéraires peuvent être très fortes.

Le «Salon»

La Salon est une sorte d'exposé théâtralisé, de longueur variable, où un groupe présente une période précise : littérature, arts, histoire, etc. Il est au maximum «mis en scène» et peut comprendre :

- lecture de textes
- biographies complètes ou partielles d'auteurs ou d'autres personnages par eux-mêmes («*Je suis Nicolas Copernic, je suis né en ...*»)
- explications sur un point ou l'autre (style, genre ou mouvement littéraire, événement, etc...) type «exposé» classique
- rappels historiques
- jeu scénique
- décoration : affiches, livres d'art, diapositives...
- musique et sonorisation
- costumes
- etc... tout est possible, à condition que cela serve une présentation exacte du moment (ou du courant) choisi.

Des exemples :

Moyen-âge :

- «*Le roi Louis XI visite sa bibliothèque*» (retour sur la passé : Croisades, Jeanne D'Arc, et le présent : l'imprimerie)
- Littérature des Croisades : «*Dans la "chambre des dames", des croisés de retour évoquent leurs aventures*» (Villehardouin, Joinville, etc.)

XVIe siècle :

- «*Dernier repas à la cour de François 1er, à la fin des guerres d'Italie, avant le retour en France*» (François 1er, Lemaire des Belges, Erasme, Marot : le début du XVIe siècle).

XVIIe siècle :

- «*En 1667, des bourgeois de Paris se retrouvent chez eux après la représentation d'Andromaque de Racine*» (Racine, Corneille, Molière et autres)

- «*À la cour du roi Louis XIV*» (défilé d'auteurs et d'artistes, évocation des guerres de Hollande)

XIXe siècle :

- «*Rencontre dans un salon en 1868 après un Salon (exposition artistique)*» (l'actualité artistique de 1868)

Il s'agit de donner à la fois quelques repères précis et une impression générale, une ambiance d'époque.

La mise en oeuvre :

Un temps long est nécessaire. Nous proposons trois séances de deux heures réparties sur deux semaines, puis deux à quatre semaines de travail autonome. On peut commencer dès la rentrée de seconde.

séance 1 :

2 heures au CDI. Recherches préliminaires.

- On constitue les groupes, un par large période décidée par le professeur (siècles ou demi-siècles)

- On présente les supports de recherche (encyclopédies, manuels, CDROMs ...)

Chaque groupe prend simplement connaissance de sa période dans une recherche tous azimuts. Les ordinateurs sont mis à la torture, le rayon «Arts» perd sa poussière... Il y a beaucoup de questions, généralement de deux types : «Est-ce qu'on peut» et «Est-ce qu'on doit».

séance 2 :

2 heures au CDI. Recherche et choix des sujets.

Suite des recherches et élaboration, avec le professeur, de la période et du sujet exacts. Les élèves s'intéressent plus à un moment historique précis, ou à des oeuvres particulières. Le professeur les aide à passer de cet attrait à un sujet précis.

séance 3 :

2 heures au CDI. Démarrage.

Il s'agit de mieux se centrer sur le sujet. Le professeur donne aux élèves les questions suivantes. Ils y répondent d'abord ensemble, puis «bouchant les trous» par la recherche. Il est important que ce soit écrit. Le professeur veille à rectifier les erreurs, donne des indications, relance, répond aux questions.

(voir la fiche-guide 1 dans l'encadré ci-après)

Travail autonome

Les groupes passent ensuite au travail entièrement autonome, sauf demande de leur part. Il faut

DOSSIER SALON - GUIDE - 1 PRÉPARATION DU SALON	
- Avez-vous des repères historiques ?	Événements importants Souvenirs...
- Connaissez-vous les auteurs de la période ?	Théâtre Poésie Roman Autres
- Connaissez-vous l'art, peinture, sculpture, architecture ...?	Styles Mouvements artistiques Artistes Oeuvres célèbres
- Connaissez-vous la musique de cette période :	Oeuvres Auteurs
- Autres :	

leur laisser deux ou trois semaines. En seconde, on peut envoyer l'un ou l'autre groupe au CDI au moment des modules (1/3 au CDI, 1/3 en classe, 1/3 en liberté).

Ils doivent, à la date prévue, remplir et rendre la Fiche de Contrôle qui comptabilise, sans ordre, les éléments prévus pour leur Salon. (Il faut souvent donner un exemple pour qu'ils en comprennent)

DOSSIER SALON - FICHE 2 SALON - FICHE DE CONTROLE		
	Eléments précis	Mode de présentation choisi
Epoque année		
Lieu endroit précis		
Situation historique Cadre Souverains cités Événements	Louis XIV - Biographie - caractère	Il entre en musique et se présente
Autres éléments du cadre		
Eléments culturels Mouvements Musique Peinture Sculpture Auteurs et Oeuvres (textes lus)	Lulli	Musique du <u>Bourgeois Gentilhomme</u> (cassette)
Autres		

nent l'usage.) Le professeur vérifie qu'elle soit suffisante, sans erreur ni oubli majeur, et propose des compléments si nécessaire. Il faut leur rendre très vite cette fiche.

Elaboration finale.

Les groupes établissent leur conducteur final (ou programme) seuls s'ils sont assez autonomes, ou au cours d'une quatrième séance de recherches, avec contrôle et conseils du professeur. Ils doivent soigner leur présentation, peaufiner et théâ-

DOSSIER SALON - FICHE 3	
SALON : CONDUCTEUR	
- Description claire -	
Etat de la salle	
Disposition	
Décoration	
Musique	
.....	
Action du public	
Déroulement	
1	
2	
3	
4	

traliser leurs lectures par exemple.

Ils peuvent demander au professeur de les aider à trouver des documents à l'extérieur si nécessaire (emprunts de musique en médiathèque par exemple).

Le Salon lui-même.

Les Salons peuvent avoir lieu regroupés sur la même période, ou au contraire étalés, chacun suivi d'une séquence de textes en rapport. À ce moment-là, les exigences augmenteront de Salon en Salon, vu la différence de temps de préparation.

On peut «tenir Salon» dans la salle habituelle ou ailleurs, au CDI par exemple. On supprime les tables et la disposition scolaire : cercle, demi-cercle ou autre. Pas de table non plus pour le groupe organisateur : ils parlent debout, ou assis, ils peuvent même être répartis sur le cercle...

La salle est décorée. Exemples :

- panneaux réalisés exprès.
- affiches de spectacles ou d'expositions.
- livres d'art ouverts sur les étagères et les tables environnantes.
- exposition, sur les grilles d'exposition du CDI, des oeuvres des auteurs concernés.

Il est important que les choix soient ceux des

élèves (sur proposition du professeur).

Pour noter, on valorise la variété des documents, l'originalité de la présentation, les qualités d'expression.

Intérêt pédagogique :

- C'est un travail de recherche autonome, quoique guidé. Les élèves choisissent eux-mêmes leur sujet. En début de Seconde, c'est une bonne introduction à l'autonomie. Il est souvent difficile de lutter contre des habitudes de passivité. Mais les élèves remuants et perturbateurs peuvent parfaitement trouver là leur compte.

- C'est l'approche synthétique d'un moment littéraire et artistique.

- La présentation ludique et théâtralisée permet un travail véritablement oral.

- Chaque groupe s'immerge dans une période donnée, qu'il maîtrisera. Les autres en garderont une image vivante.

Hélène BOURDEL
Mulhouse, Haut-Rhin
janvier 1999

